**MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES**

|  |
| --- |
| **CADRE DE MÉMOIRE TECHNIQUE**  **[CMT]** |

**MarchÉ n°** **848**

MISSIONS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES AYANT POUR OBJET **ACCORD-CADRE DE PRESTATIONS DE CONTRÔLE TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION ET DE PRESTATIONS DE COORDINATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ.**

**Lot 07 : Coordonnateur SPS niveau 2 et 3 – Nancy et Agglomération**

***Identification de l’entreprise soumissionnaire***

*Nom de l’entreprise :*

*Coordonnées de l’entreprise (adresse postale et email) :*

***Interlocuteur privilégié du dossier***

*Nom, prénom et fonction :*

*Coordonnées (email et n° de téléphone) :*

L’ensemble des éléments détaillés par le soumissionnaire doit être lié à l’exécution de l’accord-cadre et du lot spécifiquement. **La démonstration de moyens humaines et matériels généraux ou des généralités ne seront pas prises en compte pour l’analyse des offres.**

**L’utilisation du cadre de mémoire technique est fortement recommandée. Dans le cas où le soumissionnaire utiliserait un autre support, celui-ci devra reprendre la trame du présent document et présenter les éléments selon l’ordre des critères techniques d’analyse des offres.**

Le présent cadre de réponse a valeur contractuelle selon l’ordre des pièces mentionnées au contrat.

Les informations qui y figurent constituent des engagements du soumissionnaire qui devront être respectées dans le cadre de l’exécution du contrat.

**Critère technique n°1 - Organisation des moyens humains et matériels dédiés à l’exécution de l’accord-cadre**

Sous-critère n°1.1 : Répartition des compétences et des services supports : organigramme et fonctionnement de l’équipe proposée : 5%

Le soumissionnaire joint un organigramme fonctionnel et hiérarchique clair.

Description des rôles et responsabilités de chaque membre de l’équipe :

Description de la la coordination entre les supports techniques et administratifs :

Description de la capacité de suppléance organisée en cas d’indisponibilité :

Sous-critère n°1.2 : Pertinence de la méthodologie proposée pour l’exécution de l’accord-cadre : 10%

Description des procédures internes pour répondre aux missions confiées et notamment dans le cas d’attributions de commandes simultanées et notamment la fréquence des réunions de chantier, des visites inopinées, organisation de l’équipe pour assurer sa disponibilité, notamment en cas d’urgence :

Moyens de communication, outils numériques ou logiciels mobilisés pour le suivi, la traçabilité et la réactivité :

Procédure de retour d’expérience et d’amélioration continue :

Sous-critère n°1.3 : Pertinence de la méthodologie pour chacune des phases d’une mission type : 5%

Déclinaison spécifique par phase : conception, exécution, réception et identification des points de vigilance pour chaque phase, délais de réponse aux remarques/questionnements du maître d’ouvrage ou du maître d’œuvre, :

Description des outils de reporting et exemples de formats types (fiches de visite, rapports, alertes sécurité...) détaillant le contenu des livrables.

**Critère technique n°2 - Qualifications et expériences des moyens humains dédiés à la réalisation des prestations**

Sous-critère n°2.1 : CV et références des personnes désignées : chargé(e)s d’affaires), suppléant(e)s compris : 15%

Le soumissionnaire joint les CV des personnes dédiées à l’exécution en précisant les titres et qualifications réglementaires le cas échant, expériences sur des supports contractuels similaires

Sous-critère n°2.2 : CV et références des personnes dédiées au support et à l’exécution administrative de l’accord-cadre) : 5%

Le soumissionnaire joint les CV des personnes dédiées à l’exécution en précisant les expériences en gestion administrative de marché public, la maîtrise des outils dématérialisées (PLACE, CHORUS PRO, Signature électronique), capacités de rédactions de PV, courriers, rapports et autres éléments de suivi contractuel.

**Critère technique n°3 - Démarches de qualité environnementale engagées par le soumissionnaire et modalités de leurs mises en œuvre**

Sous-critère n°3.1 : Gestion des déplacements liés à l’exécution du marché : 5%

Description de la mise en œuvre d’une politique de déplacement bas carbone : véhicules électriques/hybrides, covoiturage, transports en commun :

Description de l’organisation des missions pour optimiser les trajets (par exemple groupements de visites si possible) :

Description des indicateurs de suivi de l’empreinte carbone liée aux déplacements :

Sous-critère n°3.2 : Approche et expérience dans l’utilisation de matériaux biosourcés ou réemployés : 15%

Description de références illustrant la contribution à des projets favorisant ces matériaux (en tant que contrôleur ou CSPS) :

Description de la méthodologie pour identifier, valider et suivre l’utilisation de matériaux biosourcés/réemployés sur les chantiers (gestion du stockage, des contrôles etc) :